

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

Fiche de prise de décision : POL-2015-024
Direction
Service de police
Objet : Autorisation de fermeture temporaire de certaines rues pour un tournage de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), secteur Saint-Nicolas.
Date : 2015-06-04

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 3 juin, nous avons reçu une demande de madame Lyse Routhier, coordonnatrice à l'information et à la promotion de la Direction des communications, pour obtenir l'autorisation de fermeture temporaire de certaines rues pour un tournage de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) par la compagnie de production Novafilm sis au 520, boul. Charest Est, suite 310, Québec G1K 3J3, dont le sujet sera « *La fatigue au volant* » et ce, pour les 13 et 14 juin dans le secteur Saint-Nicolas.

Cette journée se déroulera le 13 juin avec contingence météo le 14 juin entre 3 h 00 et 21 h 00.

Demandes du producteur pour le tournage

- Fermer le rang Vire-Crêpe entre le chemin Paquet et le 1435, Vire-Crêpe de 3 h 00 à 21 h 00;
- Fermer le chemin Paquet entre l'intersection Paquet / chemin Demers au Sud et à partir du 1854, chemin Paquet au Sud pour une période d'une heure (à moment indéterminé dans la journée);
- Fermer également le chemin Aubin entre les chemins Paquet et le 1911, chemin Aubin pour une période de 3 h 00, possiblement entre 11 h 00 et 14 h 00.

Le producteur devra faire installer la signalisation adéquate en respectant le tome V de la signalisation routière et identifier correctement les chemins de détour et les fermetures par une compagnie spécialisée et ce, à ses frais. Également, il devra aussi assumer les frais d'une agence de sécurité spécialisée pour chacun des points de fermeture pour informer les citoyens, au besoin, et donner accès aux véhicules d'urgence si nécessaire. De plus, le producteur s'engage à signifier à chacun des résidents, une lettre circulaire les informant des détails pour les fermetures occasionnées par le tournage.

Le producteur devra prévoir le nettoyage de la chaussée à l'aide d'un balai mécanique afin de ramasser tous les débris à la suite du tournage (vitre, tôle, etc.). Bref, ils devront remettre le tout à l'état initial, sinon des frais vont s'appliquer si nous devons nous déplacer.

Malgré l'autorisation d'occuper la voie publique et d'en restreindre la circulation par la fermeture de rues, les organisateurs de l'événement ne doivent pas y placer d'entraves limitant la circulation des véhicules d'urgence.

- En aucun temps la voie publique ne doit être obstruée par des objets ou des installations qui pourraient empêcher ou gêner à la libre circulation des véhicules d'urgence.
- Il est à noter que pour tous ces événements, en cas d'urgence, les services de la Sécurité incendie ou de la Police se réservent le droit d'interrompre partiellement ou complètement la tenue de cette activité.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
0 \$		0 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2015/06/10.

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Conrad Gosselin Assistant directeur Direction du service de la sécurité incendie	2015-06-08	Vérification sécurité incendie
Pierre-Luc Olivier Coordonnateur des travaux en régie et contrôle de la qualité Direction des infrastructures Service des travaux publics	2015-06-08	Validation disponibilité matériel

RECOMMANDATION (énoncé)

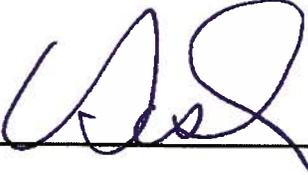
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la fermeture temporaire de certaines rues pour un tournage de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) dont le sujet sera « *La fatigue au volant* » et ce, pour le 13 juin avec contingence météo le 14 juin entre 3 h 00 et 21 h 00.

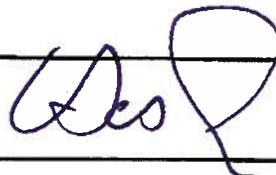
Soit :

- Fermer le rang Vire-Crêpe entre le chemin Paquet et le 1435, Vire-Crêpe de 3 h 00 à 21 h 00;
- Fermer le chemin Paquet entre l'intersection Paquet / chemin Demers au Sud et à partir du 1854, chemin Paquet au Sud pour une période d'une heure (à moment indéterminé dans la journée);
- Fermer également le chemin Aubin entre les chemins Paquet et le 1911, chemin Aubin pour une période de 3 h 00, possiblement entre 11 h 00 et 14 h 00.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Michel Bernier</u>		Titre d'emploi : <u>Capitaine, planification opérationnelle</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>15,06,08</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	
Signature de la Direction générale : 	
Date : <u>15,06,08</u>	